



Mobilité Santé et plus

MON TRANSPORT SANTÉ ET PLUS ENCORE



Soutenu par



Contexte

EXPÉRIMENTER POUR RAPPROCHER LES HABITANTS DES ESPACES DE SOIN ET DE PRÉVENTION

Pays
Val de
Loire
Nivernais

- ➔ **Objectif** : réduire le non recours aux soins et favoriser la continuité des parcours de soins des personnes pouvant rencontrer des difficultés dans leurs déplacements. Lever les freins liés à la faible densité médicale et à l'isolement des patients ;
- ➔ **Méthode** : appui sur des dispositifs de transport à la demande existants, portés par 2 des centres sociaux du territoire concerné, diffusion du dispositif dans le reste du territoire, pérennisation de l'offre ;
- ➔ **Territoire concerné** : communautés de communes Cœur de Loire et Les Bertranges ;
- ➔ **Cofinancement** par l'**ADEME** via l'AMI TENMOD.



Méthode d'action

LES PERSONNES CAPTIVES : PUBLIC CIBLE DU PROJET

- ➔ **Public cible** : les **habitants des communautés de communes** Cœur de Loire et Les Bertranges, rencontrant des **difficultés pour se déplacer** par leurs propres moyens vers les lieux de santé et de prévention. Ces difficultés peuvent être matérielles, financières et/ou physiques. Public qualifié de « captif » ;
- ➔ Peuvent être dans cette situation : les personnes **sans permis** de conduire, **sans voiture** personnelle, en situation de **précarité mobilité** (c'est-à-dire pour qui le coût du déplacement est trop élevé), avec des **difficultés empêchant la conduite** d'un véhicule motorisé individuel, etc. ;
- ➔ Ne sont **pas comprises dans le projet** : les personnes dont les déplacements sont pris en charge par l'assurance maladie ;
- ➔ **Lieux de santé et de prévention** visés : tous lieux d'exercice de professionnels de santé et de prévention (cabinets, hôpitaux, MSP, pharmacies, locaux d'associations, etc.), tous lieux accueillant des activités de prévention et de sensibilisation.

Méthode d'action

UN TRANSPORT COLLECTIF DE PROXIMITÉ

Pays
Val de
Loire
Nivernais

Un **transport à la demande*** avec une **couverture zonale**, en **porte à porte**



Services collectifs offerts à la place, déterminés en partie en **fonction de la demande** des usagers [...].

Article R.3111-2 du Code des transports



Déplacements au sein du territoire, **sans arrêts ni lignes prédéfinis**.

Le trajets se fait **depuis le domicile** de l'usager jusqu'à l'**adresse exacte** du professionnel consulté.

→ Création d'une **identité commune** aux 4 centres sociaux créant un TAD dans le cadre du projet :



Mobilité Santé et plus

Fonctionnement

S'APPUYER SUR L'EXISTANT POUR DIFFUSER UN SERVICE EFFICIENT ET PERTINENT

- ➔ Appui sur **6 centres sociaux** via une **prestation de services** : acteurs déjà au contact d'une partie des usagers potentiels, déjà intégrés dans un écosystème local ;
- ➔ **Soutien** aux 2 TAD* préexistants, **développement** de 4 autres TAD ;
- ➔ Un minimum de **2 ½ journées** de transport par semaine ;
- ➔ Gestion des **réservations**, organisation des **tournées** et réalisation des **trajets** par les centres sociaux ;
- ➔ Des **trajets s'affranchissant des limites communautaires** : réalisation de trajets inter-communautaires, de trajets vers les professionnels de l'agglomération de Nevers, trajets uniquement à l'intérieur des frontières du Pays.
- ➔ Une expérimentation sur **3 ans** : octobre 2023 à octobre 2026 ;
- ➔ **Soutien technique et ingénieurial** par Cœur de Loire, Les Bertranges et le Pays Val de Loire Nivernais.



*TAD : Transport À la Demande



Fonctionnement

GOUVERNANCE, SUIVI ET EVALUATION

Les **acteurs de la gouvernance** du projet :



Organisation :

- **Coordination** par le Pays Val de Loire Nivernais : convocation et organisation des temps de travail (comités techniques et de pilotage, comités mixtes de suivi, groupes de travail), création des outils de communication, recherche de financements ;
- Organisation et réalisation des **trajets** par les centres sociaux ;
- **Accompagnement** des centres sociaux par le Pays et les communautés de communes ;
- Centralisation des **retours des patients et des praticiens** par les coordinatrices des MSP.

Fonctionnement

GOVERNANCE, SUIVI ET EVALUATION

Pays
Val de
Loire
Nivernais

➔ **Suivi** des actions et du projet :

- **Suivi global et centralisé** par la cheffe de projet mobilité du **Pays Val de Loire Nivernais** ;
- Mise en place d'un **comité mixte de suivi** : pour des **retours de terrain**, des réflexions sur les **évolutions** à donner, et une évaluation continue, tous les trimestres ;

➔ **Evaluation** des actions :

- Par le **comité mixte de suivi**, via une **grille d'évaluation** qualitative et quantitative complétée à échéances régulières, pensée pour permettre l'évolution du projet, sa diffusion et sa pérennisation ;
- **Accompagnement du CEREMA*** dans la construction de la grille d'évaluation et dans ses premières utilisations ;

➔ **Composition du comité** : Pays Val de Loire Nivernais, Cœur de Loire, Les Bertranges, centres sociaux réalisant une prestation de services dans le cadre de l'expérimentation, coordinatrices des MSP du territoire.

* Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Dates clé

CALENDRIER ET ETAPES IMPORTANTES

Pays
Val de
Loire
Nivernais

Préfiguration

Octobre 2023
– Mai 2024

Lancement

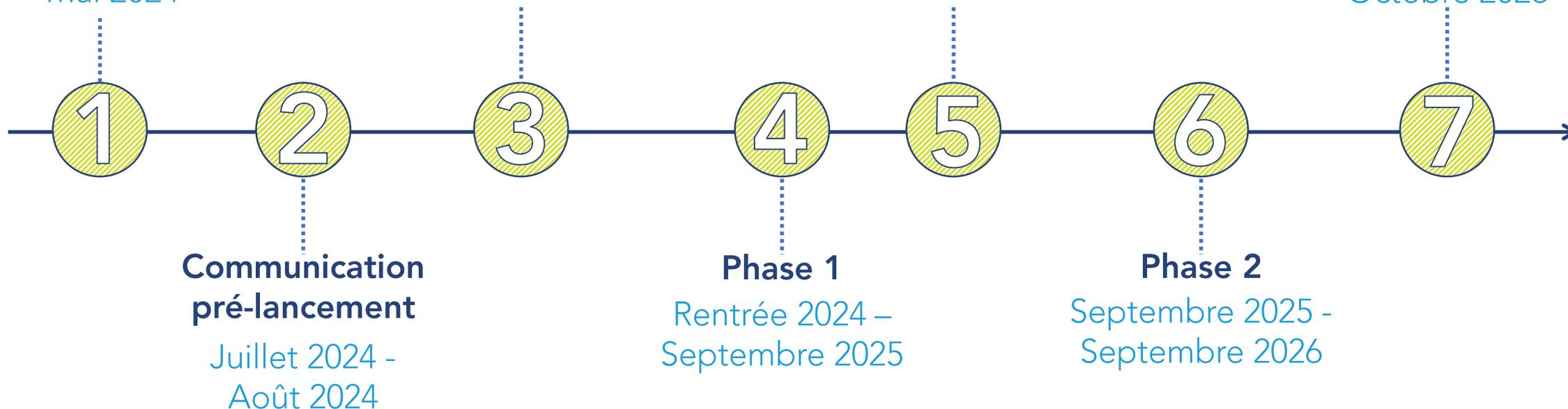
Rentrée 2024

Bilan mi-projet

Été 2025

Bilan fin d'expérimentation

Octobre 2026



Communication

MÉTHODE ET PLAN DE COMMUNICATION

→ Communication papier

- Affiches A3 et flyers A5 ;
- Articles de presse (PQR & bulletins communes).

→ Diffusion

- Kit de communication clé en main ;
- Création et impression par le Pays ;

→ Communication dématérialisée

- Pages sites internet ;
 - Mailings list / newsletter ;
 - Réseaux sociaux
-
- Identification et information d'acteurs relais ;
 - Sorties presse

Communication

VISUELS

➔ 2 visuels types :

● Un modèle présentant le **projet sur tout le territoire** ;

● Un modèle **adapté à chaque centre** (informations adaptées et couleurs différentes)* ;



Mobilicar
DESTINATION SANTE

À quel rendez-vous médical on vous emmène aujourd'hui ?

J'appelle Je réserve On m'emmène à mon RDV

Transport à la demande

De votre domicile à votre lieu de rendez-vous : maisons de santé, médecins, hôpitaux, laboratoires, cabinets infirmiers, supermarchés...

Adhésion + forfait mensuel

2 1/2 journée par semaine

NOUVEAU SERVICE

Soutenu par République Française, Ademe, Pays Val de Loire Nivernais

Centre social et culturel Suzanne Coulomb
15 rue du Berry, 58 200 Cosne-Cours-sur-Loire
03 86 28 20 96
Forfait : /
Adhésion : 18 € individuelle, 28 € famille

Centre social Jacques Pillet
2 rue du docteur Baume, 58 130 Guérigny
03 86 60 43 60
Forfait : /
Adhésion : 10 € (habitant des Bertranges), 15 € (hors Bertranges)

Centre social du Donziais
3 rue du Bas de la Chaume, 58 220 Donzy
03 86 39 33 99
Forfait : /
Adhésion : 8 € individuelle, 10 € famille

Centre socioculturel intercommunal de Prémary
10 place de l'église, 58 700 Prémary
03 86 68 11 30
Forfait : /
Adhésion : 8 € individuelle, 10 € famille

Centre social du canton de Pouilly-sur-Loire
Rue du 19 mars 1962, 58 150 Pouilly-sur-Loire
03 86 39 14 33
Forfait : 20 € / trimestre ou 60 € / an
Adhésion : 11 € individuelle, 15 € famille

Espace socio-culturel La Pépinière
2 rue de la Pépinière, 58 400 La Charité-sur-Loire
03 86 70 23 33
Forfait : 15 € / mois
Adhésion : 10 € individuelle, 14 € famille

Mobilicar DESTINATION SANTE

À quel rendez-vous médical on vous emmène aujourd'hui ?

J'appelle Je réserve On m'emmène à mon RDV

Transport à la demande

De votre domicile à votre lieu de rendez-vous : maisons de santé, médecins, hôpitaux, laboratoires, cabinets infirmiers...

Adhésion + forfait mensuel

Centre social du Donziais
APPEL 03 86 39 33 99

Centre Socioculturel Intercommunal de Prémary
APPEL 03 86 68 11 30

Centre Socioculturel Intercommunal de Guérigny
APPEL 03 86 60 43 60

* Exemples à compléter avec les jours et horaires de transport, les montants du forfait et de l'adhésion

Pays Val de Loire Nivernais

Helene Chobeaux | cheffe de projet mobilité
helene.chobeaux@valdeloirenivernais.fr

25 Rue Benoit Frachon
58 640 VARENNES VAUZELLES
03 86 21 20 69
contact@valdeloirenivernais.fr

<https://www.valdeloirenivernais.fr>

